

Une fiscalité verte inégalitaire



L'étiquette de " président des riches " colle à la peau d'Emmanuel Macron. L'examen du budget, marqué par une baisse drastique de la fiscalité du capital – suppression de l'impôt sur la fortune (ISF) et instauration d'un prélèvement forfaitaire unique de 30 % sur les revenus du capital –, a donné aux oppositions l'occasion de dénoncer l'iniquité des mesures fiscales et sociales de la nouvelle majorité. Un sujet est pourtant passé sous les radars de la polémique : celui de l'alourdissement de fiscalité du tabac et des taxes environnementales. Or il est loin d'être anodin pour le portefeuille des Français, notamment les plus modestes.

Au 1er janvier, la fiscalité sur les carburants et l'énergie a été relevée : hausse de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques, de celle sur le gaz naturel et alignement progressif de la fiscalité du diesel sur celle de l'essence. En 2018, ces dispositifs doivent rapporter 3,7 milliards d'euros à l'Etat. Quant au prix du paquet de cigarettes, il augmentera de 3 euros en moyenne d'ici à 2020, avec une prochaine hausse en mars. En moyenne, cette année, *" les mesures de soutien au pouvoir d'achat - suppression progressive de la taxe d'habitation, allègement de la fiscalité du capital, crédit d'impôt pour l'emploi de personnes à domicile... - seront plus que contrebalancées par une augmentation de la fiscalité - environnementale et sur le tabac - "*, souligne l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) dans sa dernière étude, parue mi-janvier. En 2018, le niveau de vie des 5 % de foyers les plus pauvres devrait être amputé de 1,4 % sous l'effet conjugué de ces deux prélèvements.

Le gouvernement explique que ces mesures fiscales visent autant, sinon plus, à faire évoluer les habitudes des contribuables qu'à gonfler les recettes fiscales. La hausse du prix du tabac ? Elle va inciter les fumeurs à réduire leur consommation, assure Bercy. Le budget 2018 ne prend ainsi en compte que 500 millions d'euros de recettes liées à cette augmentation. *" On peut considérer que l'augmentation des prix du tabac ne fera que légèrement baisser sa consommation, de sorte que nous estimons plutôt son effet à 1,3 milliard d'euros en 2018 sur le pouvoir d'achat "*, indique toutefois Mathieu Plane, économiste à l'OFCE.

Querelles d'économistes ? Pas seulement. Pour l'exécutif, le sujet est explosif. Il a donné lieu, en décembre 2017, à une passe d'armes inédite entre l'Insee et le ministère de l'économie. Bercy a *" contesté formellement "* les conclusions de l'institut statistique, qui estimait que les mesures Macron allaient légèrement grever le pouvoir d'achat en 2018. Gênant, pour un gouvernement qui vante les baisses d'impôts prévues cette année. Bruno Le Maire (finances) et Gérard Darmanin (budget) l'ont rappelé, le 24 janvier : à travers la suppression des cotisations maladie et chômage, dont une première partie sera visible dès janvier pour les salariés du privé – le reste interviendra en octobre –, il s'agit de faire en sorte que *" le travail paie "*.

Bien sûr, les choix fiscaux de l'exécutif poursuivent des objectifs environnementaux et de santé publique. Qui peut les remettre en cause, alors que les effets du dérèglement climatique et de la pollution sont aujourd'hui avérés ? *" Nous assumons de vouloir faire changer les comportements. C'est le modèle actuel qui coûte cher ! "*, plaide Matthieu

Orphelin, député LRM du Maine-et-Loire et ancien de la Fondation Nicolas Hulot. Au-delà du manque à gagner pour l'Etat, cette politique vise à accompagner les ménages, notamment les plus modestes, dans ces changements, insiste la majorité. L'instauration d'une prime de 1 000 euros pour l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion, majorée à 2 000 euros pour les foyers non imposables, la transformation, à l'horizon 2019, du crédit d'impôt pour la transition énergétique en une prime majorée sous condition de ressources, ou encore la généralisation du chèque énergie pour les ménages modestes, pour un montant moyen de 150 euros par an, vont dans ce sens. " *Si nous voulons atteindre nos objectifs climatiques, il nous faut une fiscalité écologique incitative. Elle n'est pas punitive* ", assure M. Orphelin.

12 milliards d'euros en cinq ans

Pour le gouvernement, la fiscalité verte a une autre vertu. " *Outre leurs bénéfices en matière environnementale, ces mesures contribueront au financement des baisses de la fiscalité pesant sur le travail et le capital en vue de favoriser l'emploi et l'activité* ", lit-on dans le document de cadrage du budget 2018. Des recettes fiscales bienvenues dans un contexte de contrainte budgétaire. En attendant d'éventuels changements de comportement, les Français les plus modestes risquent d'en faire les frais. Le tabac est l'un des rares produits à être consommé de façon inversement proportionnelle au niveau de vie. Et les énergies et carburants pénalisés – diesel, fioul – sont davantage l'apanage des classes modestes et des zones rurales. Une famille avec deux enfants se chauffant au fioul et utilisant du carburant diesel verra sa facture grimper de 576 euros d'ici à 2022, a calculé le groupe Nouvelle Gauche en octobre 2017. La même famille se chauffant à l'électricité avec un véhicule à essence n'enregistrera que 127 euros de hausse.

Au total, sur le quinquennat, les prélèvements obligatoires liés à la fiscalité verte devraient augmenter de plus de 12 milliards d'euros, -contre 6,5 milliards sous la précédente majorité. Jusqu'en 2017, le recul du prix du pétrole avait rendu ces mesures largement indolores. Ce ne sera plus le cas. Le gouvernement, qui a fait du pouvoir d'achat son cheval de bataille, devra en tenir compte.

Audrey Tonnelier